Bulletin d'inscription au séjour Découverte du Cotentin et de la Normandie

du 04 au 11 septembre 2027

Retraite Sportive d'Ytrac

****

Prix du séjour* : 1050 €
sur une base de 40/45 personnes – hébergement en chambre double
Hôtel Beaurivage (Cap France) à Agon-Coutainville (département de La Manche)

****

Mme (nom et prénom)_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Mr (nom et prénom) _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _
soit _ _ _ personne(s)

Adresse : _
_ _

N° de tél. _

Adresse mail :

N° de licence Mme (obligatoire) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

N° de licence Mr (obligatoire) : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Club RS d'appartenance : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Nom, prénom de la personne à prévenir en cas de besoin :

_ _
N° de tél : _

Hébergement souhaité (une seule case à cocher) :

¤ **chambre double** (un lit de 2 personnes)
¤ **chambre twin** (2 lits d'une personne) ; veuillez préciser le nom de la personne avec qui vous souhaitez partager la chambre.
¤ **chambre individuelle** (supplément 280 €) en nombre limité : 10 % du nombre de participants

*** Le tarif :**
- Il comprend le transport, l'hébergement et la restauration en pension complète, la taxe de séjour, l'accompagnement des visites/randonnées par un guide professionnel, les entrées de sites et musées au programme, l'animation des soirées.
- Il ne comprend pas l'assurance annulation-interruption de séjour FFRS au taux de 3,99 % qui est optionnelle et qui vous sera proposée dans le contrat de vente.

Pour les conditions d'inscription et l'échéancier, voir page suivante

Date et signature :

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Le séjour est ouvert à tous les adhérents de la Retraite Sportive d'Ytrac.
Les inscriptions sont ouvertes à compter du 15 novembre jusqu'au 30 novembre 2026.

Le bulletin d'inscription et le chèque d'acompte peuvent être remis à l'une des responsables du club (Michèle Mazars, présidente, ou Nadine Salavert, responsable séjour), ou être envoyés par courrier à l'adresse suivante :
Nadine Salavert, 3 rue du Mars, 15130 Ytrac.

La date de réception du bulletin d'inscription accompagné du chèque sera prise en compte pour déterminer et confirmer votre inscription ; le nombre de participants maximum est de 45 personnes.
La RS tiendra à jour une liste d'attente ; si vous êtes sur liste d'attente, votre chèque ne sera pas encaissé dans l'immédiat.

ÉCHÉANCIER

*** Acompte par chèque à l'inscription : 300 € par participant, à l'ordre de la Retraite Sportive d'Ytrac, avant le 30 novembre**

*** Puis par virement bancaire en précisant le motif du virement, aux dates suivantes :**

→ 15 février : 250 € par participant + le montant de l'assurance optionnelle

→ 15 avril : 300 € par participant

→ 30 juin : * 200 € + le supplément chambre individuelle

*** le montant exact du solde vous sera communiqué ; il est susceptible de variation en fonction du nombre d'inscrits au séjour**

Intitulé : Association de la Retraite Sportive d'Ytrac
IBAN : FR76 1680 6048 2129 3708 8400 182
Code BIC : AGRIFRPP868

Besoin d'infos supplémentaires :

Nadine Salavert 06 33 69 38 94
salavertnadine@orange.fr